

SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE

AGENDA

Les animations à venir :

JEUDI 16 JUILLET 2026 ♦ SAINT-MARTIN-D'ARDECHE :

Baignade en rivière : quelle qualité pour nos rivières ?

JEUDI 23 JUILLET ♦ SAINT-MARTIN-D'ARDECHE :

A la découverte de la rivière Ardèche

MARDI 25 AOÛT 2026 ♦ BELVEDERE DU SERRE DE TOURRE :

Le Serre de Tourre, royaume des vautours

TOUS LES MERCREDIS MATINS DU 15 JUILLET AU 19 AOÛT

♦ RESERVE NATURELLE :

Randonnée familiale « Mille Merveilles »

DU 8 MAI AU 15 SEPTEMBRE ♦ CITE DE LA PREHISTOIRE / ORGNAC L'AVEN :

Exposition « plus belle la mort »

Réservation : www.gorgesdelardeche.fr - 04 75 98 77 31



BULLETIN D'INFORMATIONS JUILLET - AOÛT 2026



ÉDITO

Amoureux du monde sauvage et explorateur infatigable, fondateur des Parcs nationaux et de la première société de protection de la nature des USA, l'intrépide John Muir (1838-1914) invitait ses contemporains à se ressourcer dans la nature vierge : « Quittez de temps à autre votre vie active, pour gravir une montagne, passer une semaine dans les bois, immergez vous dans la nature sauvage pour purifier votre esprit ! » Aujourd'hui, dans la réserve naturelle, dans les zones Natura 2000 et les espaces naturels sensibles, nous aussi, nous invitons, chacun à se ressourcer tout en veillant à préserver ce patrimoine essentiel et beau. Pour gérer l'afflux de visiteurs, le SGGA mobilise des écogardes mais aussi des saisonniers — sur les bivouacs de Gaud et Gournier. Ils sont là pour informer, sensibiliser et rappeler ce que sont ces espaces protégés ou non, ce que l'on peut y faire ou pas.

Merci de les respecter et de ne pas hésiter à échanger avec eux !

Bernard CHEVILLIAT

Vice-Président éducation- communication du SGGA

À LA RENCONTRE DES ÉCOGARDES DANS NOTRE ESPACE NATUREL

Des écogardes sont présents tout l'été sur l'ensemble des gorges de l'Ardèche. Leur mission : contribuer à la protection de ce site exceptionnel, de ses paysages et de sa biodiversité, en sensibilisant le public aux bons comportements. N'hésitez pas à aller à la rencontre de ces passionnés de nature, très actifs sur le terrain. Vous pourrez les croiser sur les belvédères, au site classé de la Combe d'Arc sur les sentiers



Les écogardes © SGGA.
de randonnée... et même sur l'eau, en canoë !

LE SENTIER DES GORGES DE L'ARDÈCHE FAIT PEAU NEUVE !

L'itinéraire originel, long de 24 kilomètres, s'est agrandi de 10 kilomètres pour relier Vallon-Pont-d'Arc à Saint-Martin-d'Ardèche. Des panneaux d'interprétation accueillent les randonneurs dans ces deux villages ainsi qu'à la Combe d'Arc, et des bornes accompagnent désormais cette randonnée. Elles indiquent, les lieux exceptionnels qui jalonnent les gorges. La requalification de ce sentier est une action emblématique du projet Grand Site de France, fruit d'une collaboration entre le SGGA et ses partenaires :



Borne sentier © SGGA.

l'Office de tourisme GAPA, les Communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, le SMERGC, l'État et la DREAL. Il bénéficie d'un financement de l'État par l'intermédiaire du CEREMA.

UN PANNEAU NATURA 2000 POUR SENSIBILISER

La partie aval des gorges de l'Ardèche abrite une faune et une flore remarquables, parfois fragiles (Martin-pêcheur d'Europe, Loutre d'Europe, Caloptéryx occitan...). Afin de sensibiliser les habitants et les vacanciers à cette biodiversité, un panneau d'information a été réalisé, grâce à un financement Natura 2000, en partenariat avec les communes de Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Just-d'Ardèche et Aiguèze. Situé à proximité de la plage du Grain de Sel, il marque l'entrée dans le site

naturel protégé (site Natura 2000 « Basse Ardèche argonienne ») et invite chacun à respecter les milieux naturels ainsi que les espèces qui y vivent.



Panneau d'information © Mairie Saint-Martin-d'Ardèche

L'AVAL ARDÈCHE : LIEU D'ACCUEIL POUR LES CHAUVES-SOURIS

Dans le cadre de l'étude Natura 2000 sur les chauves-souris arboricoles, portée par le SGGA et réalisée par la LPO, des inventaires ont eu lieu au mois de juin dans les ripisylves de Saint-Martin-d'Ardèche et de Saint-Just-d'Ardèche. L'objectif consiste à confirmer la présence d'arbres utilisés par les chauves-souris comme gîtes, et en particulier par la Noctule commune, espèce en déclin à l'échelle nationale. Pour contribuer au suivi, des propriétaires, des élus communaux ainsi que des étudiants se sont mobilisés. Les premiers résultats se sont révélés encourageants, avec plusieurs



Pipistrelle pygmée © SGGA.

gîtes confirmés et la présence d'espèces intéressantes : des Noctules communes, des Murins, une Pipistrelle pygmée en gestation... Autant d'observations qui confirment l'importance des secteurs boisés de l'aval Ardèche pour l'accueil des chauves-souris !

BAIGNADE EN RIVIÈRE : QUELLE QUALITÉ POUR NOS RIVIÈRES ?

Le 16 juillet à 10 h, l'EPTB Ardèche et la mairie de Saint-Martin-d'Ardèche vous invitent à une animation gratuite sur la plage du Grain de Sel. Cette activité d'éducation à l'environnement permettra d'aborder la qualité sanitaire de l'eau, sa qualité écologique ainsi que, plus largement, le fonctionnement et la biodiversité des milieux aquatiques. Durant l'été, consultez la qualité des eaux des sites publics de baignade en rivière sur le bassin

versant de l'Ardèche, en temps quasi réel, sur : <https://qualite.ardèche-eau.fr/>



Plage de Saint-Martin-d'Ardèche © EPTB.

LE CITRON DE PROVENCE, UN PAPILLON D'EXCEPTION

Avec ses ailes jaune vif, le Citron de Provence (*Gonepteryx cleopatra*) est l'un des plus beaux papillons des paysages méditerranéens. Le mâle se distingue par une tache orangée au centre de ses ailes, tandis que la femelle est d'un jaune plus pâle. Présent dans les garrigues, les lisières de forêts et les milieux ouverts des gorges de l'Ardèche, il participe activement à la pollinisation des fleurs sauvages. Contrairement à la plupart des papillons, qui ne vivent que quelques semaines

à l'état adulte, le Citron de Provence peut vivre près d'un an. Il passe l'hiver à l'état adulte, à l'abri dans la végétation, avant de reprendre son activité au printemps suivant.



Le Citron de Provence © SGGA.